

ceux qui se lèvent. Il est juste de reconnaître, cependant, que je n'ai pas de mal à voir le député de Winnipeg—Transcona.

Je lui demanderais, s'il désire poursuivre cette affaire, de venir me voir à mon bureau lorsqu'il le voudra. Je souhaiterais que le député soit un peu plus judicieux dans son choix de mots à l'égard de la présidence.

Je ferai tout mon possible pour traiter équitablement tous les députés, comme j'ai toujours essayé de le faire depuis que j'occupe le fauteuil. Je vais voir si je peux améliorer ma performance et j'invite certainement tous les députés à faire de même au sujet de leur propre performance.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LE BUDGET DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRE (B) DE 1994-1995

Le président du Conseil du Trésor présente un message dont le vice-président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le Budget des dépenses supplémentaire pour l'exercice se terminant le 31 mars 1995.

\* \* \*

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à deux pétitions.

\* \* \*

### BUDGET DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRE (B) POUR 1994-1995

#### RENVOI AUX COMITÉS PERMANENTS

**L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure, Lib.):** propose:

Que le Budget des dépenses supplémentaire pour l'exercice se terminant le 31 mars 1995, déposé le 2 novembre 1994, soit renvoyé aux différents comités permanents de la Chambre énumérés ci-après:

• (1510)

Étant donné que la liste est assez longue et que le Budget des dépenses supplémentaire indique en détail aux comités les crédits alloués, je demande, si la Chambre y consent, que la liste, dont je dépose maintenant copie, soit imprimée dans le *hansard* sans être lue.

**Le président suppléant (M. Kilger):** Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Note de l'éditeur: La liste suit:]

**Au Comité permanent des ressources naturelles**  
Ressources naturelles, crédits 10b, 20b, 30b, 35b et 40b

## Affaires courantes

**Au Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants** Défense nationale, crédits 5b, 10b et 20b

**Au Comité permanent de la justice et des questions juridiques**

Justice, crédits 1b, 10b et 30b

**Au Comité permanent des finances**

Finances, crédits 2b, L25b et 35b

**Au Comité permanent des comptes publics**

Finances, crédit 30b

**Au Comité permanent de l'environnement et du développement durable**

Environnement, crédit 10b

**Au Comité permanent de l'industrie**

Agence de promotion économique du Canada atlantique, crédits 1b et 10b

Industrie, crédits 1b, 2b, 10b, 70b, 75b, 80b, 85b et 90b

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, crédit 5b

**Au Comité permanent du développement des ressources humaines**

Développement des ressources humaines, crédits 5b, 10b, 30b, 35b et 42b

**Au Comité permanent de la santé**

Santé, crédits 1b, 5b, 10b et 25b

**Au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international**

Affaires étrangères, crédits 1b, 5b, 10b et 25b

**Au Comité permanent du patrimoine canadien**

Patrimoine canadien, crédits 10b, 70b, 75b, 125b et 140b

**Au Comité permanent des opérations gouvernementales**

Conseil privé, crédit 1b

Parlement, crédit 1b

Travaux publics et Services gouvernementaux, crédits 20b, 31b et 41b

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

## PÉTITIONS

### LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton, Lib.):** Monsieur le Président, je prends aujourd'hui la parole pour présenter cinq pétitions que m'ont envoyées récemment les électeurs de ma circonscription, Victoria—Haliburton, en Ontario.

La première pétition me vient de M. Jules Sobrien. Les pétitionnaires prient le Parlement, entre autres, de s'abstenir d'adopter toute autre mesure législative sur le contrôle des armes à feu dans le but de mettre un frein à la criminalité, ce moyen étant inefficace et constituant une injustice à l'endroit des propriétaires légitimes d'armes à feu.

### LES CARTES DE TUEURS EN SÉRIE

**M. John O'Reilly (Victoria—Haliburton, Lib.):** La deuxième pétition demande au Parlement de modifier la législation du Canada pour interdire l'importation, la distribution, la vente et la fabrication de cartes sur les tueurs en série, et d'aviser les fabricants de ces cartes que leur produit sera saisi et détruit, s'il est destiné au Canada.